

UNION DE FACTORING

SA au capital 15.000.000 D
Siège Social : Ennour Building
Centre Urbain Nord Tunis
RC:B134582000

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de la Société Union de Factoring “**UNIFACTOR**” sont convoqués à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 27 Mai 2016 à partir de 9 Heures au siège de la Société sis à Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis (6ème Étage) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- 2- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du CSC.
- 4- Quitus aux administrateurs.
- 5- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2015.
- 6- Fixation de la rémunération des membres du comité exécutif de crédit, du comité permanent d'audit Interne et du Comité des Risques au titre de l'exercice 2015.
- 7- Nomination des administrateurs.
- 8- Désignation de deux commissaires aux comptes.
- 9- Affectation de résultats.
- 10- Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société et ce durant le délai légal.

P/Le Conseil d'Administration

UNION DE FACTORING

UNIFACTOR

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2016

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015.
- 2- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2015.
- 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du CSC.
- 4- Quitus aux administrateurs.
- 5- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2015.
- 6- Fixation de la rémunération des membres du comité exécutif de crédit, du comité permanent d'audit Interne et du Comité de Risques au titre de l'exercice 2015.
- 7- Nomination des administrateurs.
- 8- Désignation de deux commissaires aux comptes.
- 9- Affectation de résultats.
- 10- Questions diverses.

Projet de Résolutions

Exercice clos au 31-12-2015

Première résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de la Société arrêtés au 31/12/2015 tels qu'ils sont présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65, approuve les opérations qui y sont mentionnées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 d'un montant égal à 10.000,000 Dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une rémunération nette de 10.000,000 Dinars pour chaque membre du Comité Exécutif de Crédit, du Comité Permanent de l'Audit Interne et du Comité des Risques au titre de l'année 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat d'Administrateur de:

.....
.....
.....
.....

et ce, pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer les cabinets:

.....
et
.....

en tant que co-commissaires aux comptes de la Société et ce pour une durée de trois ans qui s'achèvera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale approuve la répartition des bénéfices ci-après, telle que proposée par le Conseil d'Administration et fixe les dividendes au titre de l'exercice 2015 à 0,500 Dinars par action soit 10% du nominal. Les dividendes seront mis en paiement dès l'accomplissement des formalités légales soit au plus tard la deuxième quinzaine du mois de juillet 2016.

Bénéfices de l'exercice 2015	3 223 033,224
Résultats Reportés 2014	715 843,008
Résultats distribuables	3 938 876,232
Réserves légales 5% x 3 938 876,232	196 943,812
Reliquat	3 741 932,420
Réserves pour réinvestissements Exonérés 2015	1 830 000,000
Réserves pour Fonds social	40 000,000
Dividendes (10%)	1 500 000,000
Résultats reportés 2015	371 932,420

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Neuvième résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer tout dépôt ou publication prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à